Département du Bas-Rhin

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

Accusé de réception en préfecture
067-200067783-20200917-200917D10-DE
Date de télétransmission : 21/09/2020
Date de réception préfecture : 21/09/2020

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 septembre 2020

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 50 + 7 pouvoirs
suppléants : 3

Secrétaire de séance : Mme L. JOST-LIENHARD

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mme A. CHABERT, M. F. STAATH, MM. G. BERBACH - suppléant -, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, Mme C. NISS suppléante -, MM. G. REUTENAUER, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, S. FISCHBACH, M. J.-M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. G. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, J.L. RINIE, Mme H. SCHMITT - suppléante -, MM., M. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. RUCH, M. C. DORSCHNER, Mmes C. DOERFLINGER, D. SCHMITT-MERX, M. J.M. REICHHART.

EXCUSES : Mme L. MEHL - pouvoir à Mme D. HAMM -, MM. M. MEYER - pouvoir à M. S. FATH -, B. SCHAFF - pouvoir à M. P. MICHEL -, D. ETTER, D. FOLLENIUS, J.-M. FISCHBACH - pouvoir à Mme E. BECK -, F. SCHEYDER - pouvoir à M. H. DOEPPEN -, S. FERTIG - pouvoir à M. D. BURRUS -, D. HOLZSCHERER - pouvoir à M. R. LETSCHER -, B. KRIEGER, Mme F. BOURJAT.

Délibération n°10 : Choix du lieu des réunion du Conseil communautaire des 29 octobre et 17 décembre 2020 en cas de prolongation des mesures de distanciation physique pour faire face à l'épidémie de covid-19

Rapporteur : M. P. MICHEL

Vu l'article L. 5211-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu la proposition du Président,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de se RÉUNIR en cas de mesures de distanciation physique nécessaires à la lutte contre la propagation de la Covid-19, pour ses séances du 29 octobre et 17 décembre 2020 au Centre culturel de Bouxwiller.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,
Le Président